

On remarque dans les malédictions proférées à travers la Ziarat ul Achoura que l'enfant de Yazid qui était un homme bien fait aussi l'objet des prières de malédictions. Comment ? peut-on affirmer que cette Ziarat est authentique

<"xml encoding="UTF-8?>

Question 

On remarque dans les malédictions proférées à travers la Ziarat ul Achoura que l'enfant de Yazid qui était un homme bien fait aussi l'objet des prières de malédictions. Comment peut-on ? affirmer que cette Ziarat est authentique

Résumé de la réponse

l'ensemble de Bani Omeya parmi lesquels le fils de Yazid fait l'objet de malédictions dans la Ziarat Achoura. Entre tous cela, certains historiens affirment que le fils de Yazid et d'autres personnes de Bani Omeya vu certains bons services qu'ils ont rendu, étaient des gens bien. Dans ce cas, il y a contradiction entre cela et les prières de malédictions proférées à leur endroit. Pour éclaircir les choses et prouver qu'il n'y a pas de contradiction entre les deux, il faut dire que : lorsqu'on parle de Bani Omeya, on fait allusion à ceux qui du point de vue pensée et acte sont pareil à la descendance d'Omeya. C'est-à-dire ceux qui ont contribué, assisté, contemplé et qui se sont réjouis par rapport à la douleur, à leur assassinat ainsi que celui de leurs chiites. Cet élément devient plus clair lorsqu'on médite bien sur les phrases qui viennent avant et après cet élément dans la Ziarat Achoura. En effet, la Ziarat Achoura tourne autour de la malédiction et du désaveu de l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'usurpation du Califat et qui s'évertuaient pour éteindre la lumière divine. Sans reculer face à quoi que soit qui pouvait leur permettre d'être les ennemis des Ahl-ul-bayt (as). Les groupes des personnes qui ont assisté les ennemis des Ahl-ul-bayt (as) et qui ont approuvé leurs actes font également l'objet de malédiction. En effet, l'exception qui apparaît dans ce texte est

extrêmement particulière car dès le départ, Bani Omeya dans ces phrases regroupe l'ensemble
.des mauvaises personnes de cette tribu

Réponse détaillée

La question ci dessus a deux volets. Premièrement, passer au peigne la situation du fils de Yazid du point de vue convictions et actes et l'autre volet consiste à éclaircir la malédiction proférée sur l'ensemble de Bani Omeya dans la Ziarat ul Achoura. En ce qui concerne le fils de Yazid, il faut dire ceci : Il n'y a aucun doute que les initiatives de Mouawiya (II) fils de Yazid à travers sont reculé par rapport au khilafa sont des actes très appréciés car il avait réalisé que ce poste dès le départ a été usurpé. Mais les initiatives de Mouawiya fils de Yazid ne peuvent pas pousser à être certains qu'il avait respecté toutes les conditions du repentir (combler et rectifier les injustices commises) et qu'il est couvert de la miséricorde divine et ne fait pas partie de malédiction divine. L'usurpation du Califat même si c'est juste pour un très court moment est un sacrilège qui sans aucun doute requiert des conditions pour être pardonné. On voit par exemple dans un hadith de l'imam Sadjad (as) à propos d'Oumar ibn Abdel Aziz que l'imam dit à Abdoullah ibn Khatar : «...Quand il (Oumar ibn Abdoul Aziz) mourra, les gens de la terre pleureront pour lui et les gens du ciel le maudiront »[1] Pourquoi ? Parce qu'il était assis à un poste auquel il n'avait pas droit, malgré toutes les bonnes actions qu'il avait menées contrairement aux Califes usurpateurs précédents. Toutefois, nous n'affirmons pas avec certitude que Mouawiya ibn Yazid ou Oumar ibn Abdel Aziz n'ont pas bénéficié de la miséricorde divine.[2] De toutes les manières, seul Dieu connaît son destin. On ne peut également nier que certaines personnes même si elles sont très peu faisaient partie des chiites sincères. Nous avons par exemple Khalid ibn Saïd ibn Aas et Aboul Aas ibn Rabi, nous avons Sa'adoul heir et bien d'autres personnes. Raison pour laquelle, en acceptant ce point que ces quelques personnes ne sont pas concernées par la malédiction divine, il faut analyser le deuxième volet de la question c'est-à-dire expliquer la signification de la malédiction proférer
.sur Bani Omeya dans la Ziarat ul Achoura

LA MALEDICTION SUR L'ENSEMBLE DE BANI OMEYA ET SA SIGNIFICATION

Avant tout, nous devons rappeler ce point que le coran a un principe. A savoir, nul n'est puni pour le péché de l'autre et ne subira de châtement ni dans ce monde ni dans l'au-delà par rapport à ce qu'il n'a pas fait.[3] Sauf si il a joué en quelques sorte un rôle dans la concrétisation de ce péché ou s'il a été d'accord et n'a rien fait pour condamner cela. Dans ce cas, il sera l'objet du châtement divin car vu dans cet angle cela est considéré comme des péchés et non des péchés commis uniquement par les autres. C'est juste une seule personne au sein du peuple de Samoud qui avait poursuivit le chameau de Saleh.[4] Mais, le coran attribue ce péché et ce sacrilège à tous les autres membres de peuple.[5] Dieu affirme qu'ils ont tous commis un crime et qu'il mérite le châtement.[6] Car en effet, les autres étaient d'accord par rapport à l'acte qu'un seul membre du clan avait accompli. Et comme le dit l'imam Ali (as) : « la joie et la colère collective du peuple de Samoud firent en sorte que tous ses [membres subirent un même destin collectif mauvais].[7]

Donc selon ce qui ressort du coran et des hadiths, ce qui fait qu'on soit considéré comme un membre intégrant d'un clan relève de la solidarité dans les actes et la conviction que partage le groupe ou le clan. On voit par exemple que Dieu ne considère pas le fils de Nour (as) comme faisant partie de sa famille. Pourquoi ? Parce qu'il (le fils de Nour (as)) ne partagea it et les initiatives de son père.[8] Nous voyons par exemple le messenger de Dieu déclarer que Salman Farsi fait partie des membres de sa famille.[9] Les imams Ahl-ul-bayt (as) ne considèrent pas les gens bien de Bani Omeya comme faisant partie de cette tribu. En guise d'exemple, Sa'adoul heir qui a été cité. Il est venu auprès de l'imam Baqir (as) pleurant à haute voix comme une femme. L'imam lui demanda : « Qu'est-ce qui te fait pleurer ? Sa'ad répondit : pourquoi ne pas pleurer alors que j'appartiens à cet arbre maudit mentionné dans le coran ? L'imam Baqir (as) répondit : tu ne fais pas parti d'eux tu es un Oumawi qui fait partie des nôtres les Ahl-ul-bayt (as). Ne te rappelle tu pas de cette parole divine qui dit : Quiconque me suit sera de mon côté ».[10] Donc il faut dire que lorsqu'on parle de Bani Omeya, on fait allusion à ceux qui point de vue pensée et acte se comporte comme les gens de cette tribu. C'est-à-dire ceux qui ont joué un rôle assisté contemplé et qui se sont réjouis par rapport à l'usurpation du Califat de l'imam, à leur assassinat et celui des chiites. Ce point se comprend bien lorsqu'on médite sur les phrases qui viennent avant et après cette expression dans la Ziarat ul Achoura. En effet, le

message de la Ziarat ul Achoura dans l'ensemble tourne autour de la malédiction et du désaveu du groupe des gens qui ont usurpé le Califat et qui se sont battus pour éteindre la lumière divine sans reculé devant n'importe quel moyen leurs attitudes ennemis des Ahl-ul-bayt (as). Cela concerne également le groupe de personnes qui les ont assistés et qui ont été d'accord avec cet acte. Donc on ne peut pas faire une exception d'entrée de jeu étant donné que Bani Omeya dès le départ ne faisait partie des gens bien afin qu'on puisse faire une exception au sein d'eux.

Mirdha Aboul Tehrani dans son commentaire de la Ziarat ul Achoura apporte deux autres arguments pour appuyer ceux qu'on a déjà évoqués :

Bani est ajouté à Omeya quand on dit Bani Omeya (la tribu d'Omeya) on fait allusion à -1 l'ensemble des enfants de cette tribu qui ont montré qu'ils étaient les ennemis des Ahl-ul-bayt (as) et qu'ils les détestaient.

Dans le hadith, l'imam infallible utilise l'exception Bani Omeya et à la suite de cela, il cite – 2 [Abou Soufiyan, Mouawiya et Âhli Marwan.[11

En conclusion, en supposant que Mouawiya le fils de Yazid n'est pas compris dans la malédiction, il faut dire que les indices montrent qu'il s'agit d'un groupe particulier des gens de Bani Omeya et que les personnes telles que Mouawiya ibn Yazid ne compte pas parmi eux.[12] Nous vous renvoyons à la question 854 (site 928) et 2796 (site 3372) pour plus d'informations.

Basar 'ir ul darajat, Mohammad ibn Hassan Safar, page 170, la bibliothèque de l'Ayatollah -[1] .Marashi Najafi, Qom 2ème édition 1404

A cet effet, certains savants tels que Mirdha Abdoul Afandi dans l'oeuvre riyaz ul -[2]
Oullamah déclare : peut être la malédiction et le désaveu par rapport à Oumar ibn Abdoul Aziz
sont justifiés. Où Sayyed Razi dans son recueil cite Oumar ibn Abdel Aziz dans un paragraphe
.et dont il est l'objet de respect

Sourate Najm : 38 à 41 ; Sourate An'am : 15, Sourate : 18, Sourate Fathir : 7 et aussi al -[3]
.Sourate Zoumour

Sourate Kamar : 29 ; l'imam Ali dit également : « En réalité, le chameau du peuple de - [4]
Samoud a été poursuivi par une personne seulement » Nahjul Balagha, Soubhi Saleh, discours
.201, page 319

.Sourate A'raaf : 77, Sourate Houd : 65, Sourate Shoua'ra : 157 et la Sourate Chams : 14 - [5]

Les Samoud avaient suivi ce chameau et leur Dieu les punis par rapport à leur péché en » - [6]
les anéantissant et en faisant disparaître leur cité ». Sourate Chams : 14

Ô gens seul la joie ou la colère réunissent les gens, le chameau a été poursuivi par une » - [7]
personne seulement mais Dieu a fait descendre sur tout le monde car tous les autres étaient
.fier par rapport qu'avait posé leur frère » Nahjul Balagha discours 201, page 319

.Sourate Houd : 46 - [8]

Salman Farsi fait partie de nous autres les Ahl-ul-bayt » Behar ul anouar, Mohammad » - [9]
.Baqir Majelisi, vol 65, page 55, Mo'assassa al wafa Beyrouth, 1404

Behar ul Anouar, vol 46, page 37 ; Al ikhtisas de Sheikh Moufid, page 85, le congrès - [10]
.international de Sheikh Moufid, Qom, 1ère édition 1413

Mirdha Shafa' oul Soudour, Mirdha Aboul Fadhl, vol 1, page 255- 263, inticharad -[11]
.Mountazawi, 1ère édition 1376

Pour en savoir plus, il faut lire Tarhan Kasim, Regard gnostique, théosophique et -[12]
.philosophique sur la personnalité et le soulèvement de l'imam Hossein, page 279-291